

Assemblée générale extraordinaire de l'association J'AIME MONTCHAT 27 octobre 2021



Ordre du jour

- ▶ Actions menées en 2021
- ▶ Point sur le projet de reconversion de l'ancienne clinique Trarieux
- ▶ Mobilités et urbanisme : 2 projets structurants portés par la Métropole
 - ▶ Prolongement de la ligne de tram T6 pour relier les Hôpitaux Est à la Doua
 - ▶ Bus à haut niveau de service pour relier la Part-Dieu aux Sept Chemins



- ▶ Réflexions sur les évolutions de la structuration de l'association

Nos actions en 2021

► Février :

- **Réunion en visio avec la mairie** concernant la reconversion de l'ancienne clinique.
- J'aime Montchat tenue à l'écart des négociations initiées par la Mairie centrale avec les acteurs du projet de reconversion de la clinique Trarieux.
- invitations des têtes de listes aux élections de 2020 à se prononcer sur le nouveau projet (3 réponses)

► Mars :

- J'aime Montchat **intègre le CICA** de la Mairie du 3^e et interpelle les élus sur le thème « cadre de vie et sécurité ».
- Participation à la réunion de poursuite de la **concertation pour le prolongement de la ligne de Tram T6**.

► Avril :

- 13 Avril : Participation à la réunion de lancement par la Métropole de la concertation préalable pour la **modification n° 3 du PLU-H**.
- 23 avril : **Réunion « interne » en visio** → Mai : Les adhérents de l'association déposent une centaine de **contributions**.

► 7 juin : Conférence de presse « surprise » à laquelle nous ne sommes pas conviés.

► 5 courriers adressés à la Mairie entre mars et mai restés sans réponses.

► 8 juillet : visite du site de l'ex clinique

Contributions dans le cadre de la concertation pour la modification n° 3 du PLU-H

Objectifs principaux :

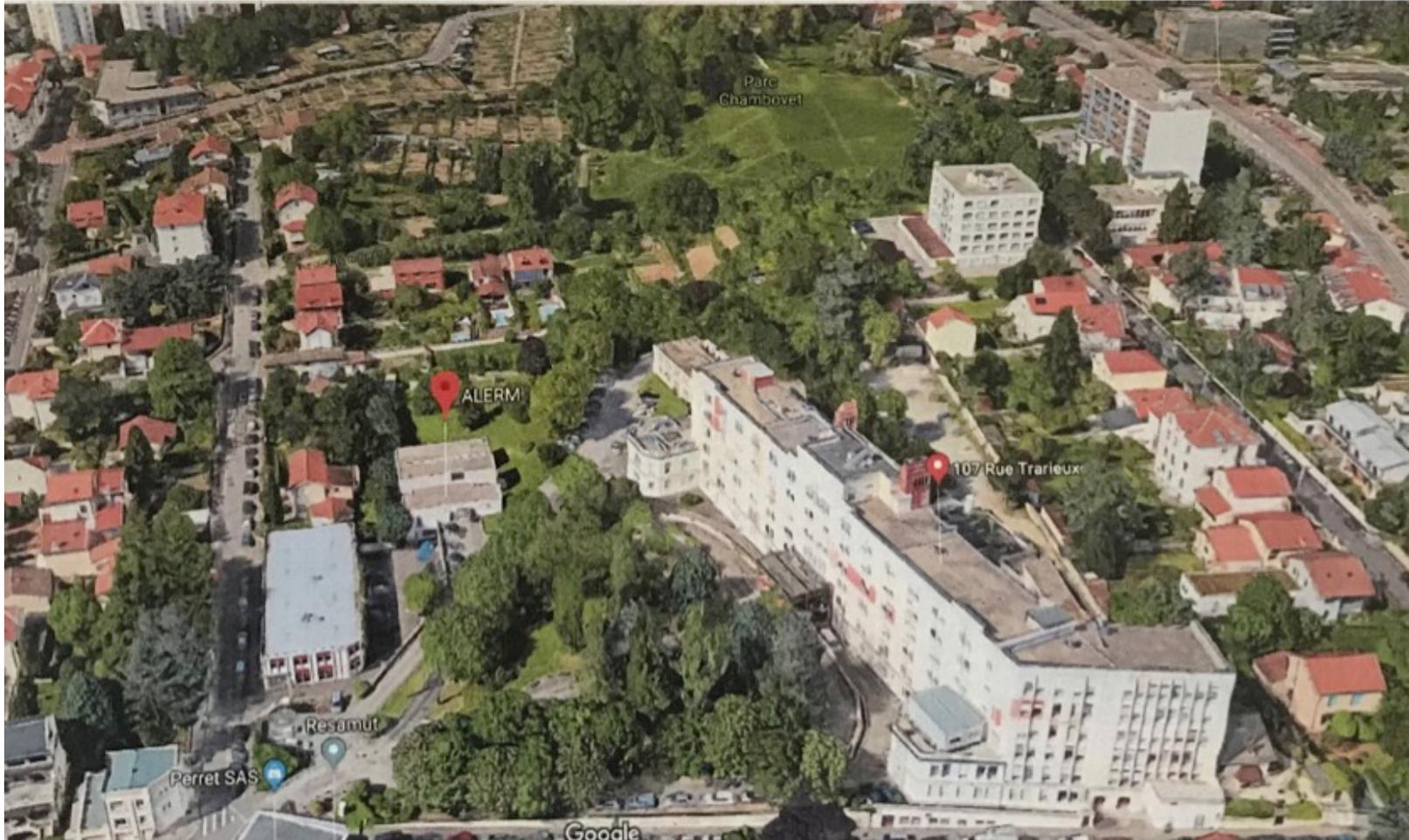
- Protéger les équilibres de l'ensemble du quartier et mettre en valeur les éléments patrimoniaux qui caractérisent Montchat pour un développement respectueux de l'identité de ce quartier.
→ Proposer un élargissement des inscriptions sur la liste des éléments bâtis patrimoniaux (EBP).
- Anticiper les évolutions à venir de la place du Château afin qu'elle garde son âme et constitue un centre d'animation et de vitalité du quartier.
- Réserver des emplacements pour permettre la construction de nouveaux équipements publics (sportifs et culturels notamment).
- Abaisser les hauteurs des constructions aux entrées de Montchat, en particulier dans les secteurs :
 - Rue Roux Soignat et début de la Ferdinand Buisson,
 - Place Henri, place Ronde, place Kimmerling : éviter un effet couloir dans les axes cours du Docteur Long et rue Ferdinand Buisson
 - Haut de l'avenue Lacassagne (secteur Lacassagne/Trarieux).
- Clinique Trarieux : densification raisonnable + préserver l'intégralité des espaces verts du parc + jonction avec Chambovet dans le prolongement de la trame verte.
- Parc Chaussagne : prendre toutes dispositions pour éviter l'implantation d'activités économiques, y compris en modifiant le zonage existant depuis la révision de 2019.

Démolition à venir d'une maison de style "art déco" située à l'angle du cours du Docteur Long et de la rue des Sports

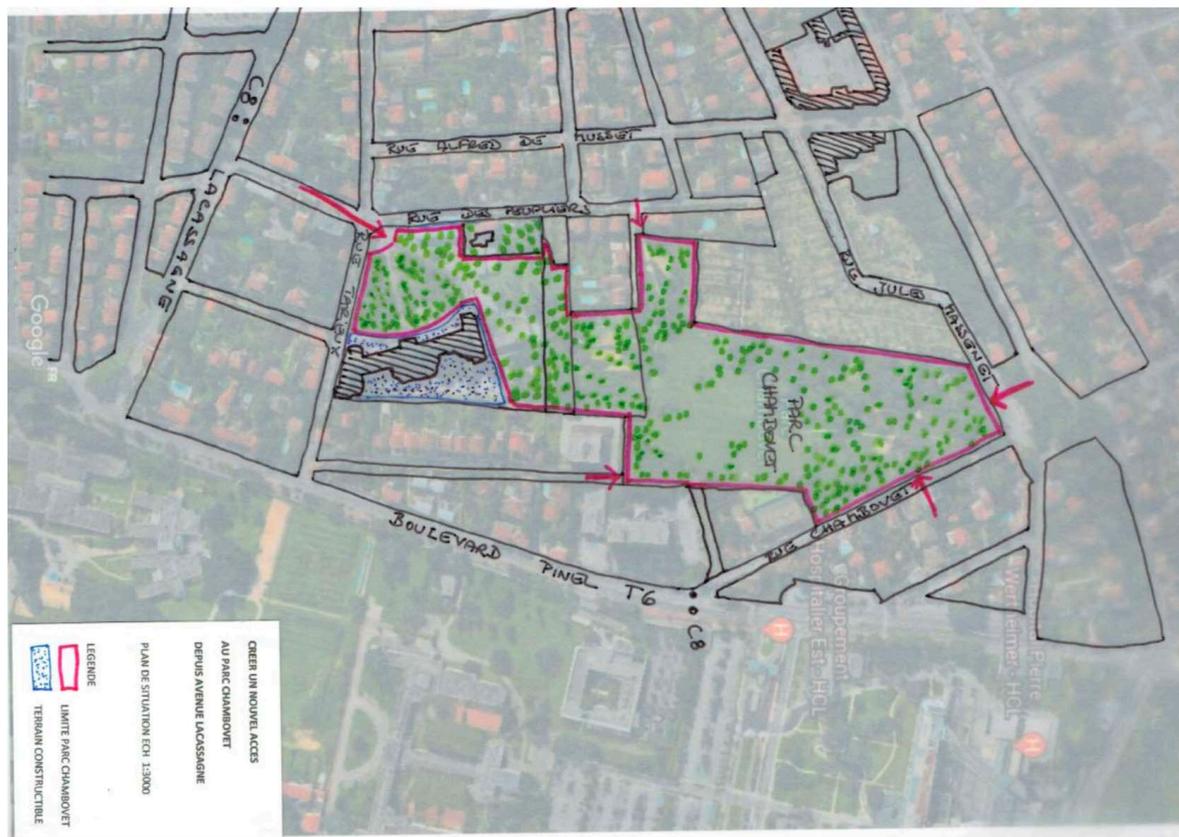


- ▶ Le permis de construire indique qu'un immeuble d'habitation pouvant atteindre 19 mètres de haut (R+3 et R+5) sera construit sur cette propriété.
- ▶ 12 logements et 19 aires de stationnement.
- ▶ Cette belle demeure n'a pas pu bénéficier d'une protection patrimoniale au titre des éléments bâtis protégés (EBP) et le PLU-H actuellement en vigueur autorise des hauteurs de constructions élevées sur le cours du Docteur Long.

Projet de reconversion de l'ancienne clinique Trarieux



Projet Vert porté par l'association



J'♥ Montchat
Pour un développement responsable
et durable du quartier de Montchat.

Les engagements de la majorité métropolitaine et municipale en 2020...

Lyon métropole audacieuse

- Réorientation du projet Part-Dieu pour le transformer en quartier à vivre.
- Une relance économique au service de l'humain et l'environnement : éco-conditionnalité des aides, soutien au commerce et à l'artisanat de proximité, économie circulaire
- 100% de bio et 50% de local (dans un rayon de 50 km) dans les cantines
- Généralisation du tri sélectif en intégrant le tri des biodéchets.
- Soutien à l'ensemble des démarches de réutilisation avec un soutien aux structures existantes, la création d'une ressourcerie et d'ateliers d'auto-réparation.

Lyon métropole plus solidaire

- Élargissement du RSA aux 18-25 ans
- Pour une offre de logement digne, abordable et innovante : application
- de l'encadrement des loyers, utilisation des locaux vacants
- Renforcement des capacités d'hébergement d'urgence
- Des politiques publiques sensibles à l'égalité femme-homme

Lyon métropole respirable

- Lyon 100% cyclable et 100% marchable : doubles sens cyclables, pistes sécurisées, rues piétonnisées...
- Fin des autoroutes urbaines pour un élargissement des trottoirs, des pistes cyclables, des arbres... (route de Genas) et généralisation de la Zone 30.
- Piétonisations permanentes ou temporaires des abords des écoles pour que nos enfants puissent s'y rendre en toute sécurité
- Un grand plan de rénovation énergétique des bâtiments

Lyon métropole végétalisée

- Zéro artificialisation autour de la clinique Trarieux : nous réétudierons le projet de l'ex-clinique Trarieux afin de supprimer tout projet de construction sur les surfaces végétalisées.
- Plus de nature en ville : des corridors écologiques, des trames vertes, des forêts urbaines (esplanade Mandela), un nouveau parc place Ferrandière
- Développement d'îlots de fraîcheur végétalisés
- Une biodiversité favorisée avec un plan abeille et des espaces de nature volontairement sauvages

La circonscription Lyon Est, de Montchat à la Part-Dieu en passant par les quartiers Sans-Souci Dauphiné et Vilette Paul Bert, doit être à la hauteur des exigences de ses habitants et de l'urgence climatique. Le 28 juin, faisons le choix d'une métropole profondément respectueuse de son environnement, au profit d'une économie relocalisée et de la qualité de vie de ses habitants.

une équipe rassemblée autour d'un projet profondément écologiste

les écologistes et la gauche

Europe Écologie les Verts

C'est la gauche unie

Lyon en Commun

PS

PCF

Ensemble

Logo of the French Republic

✓ Zéro artificialisation autour de la **clinique Trarieux** :

Nous réétudierons le projet sur la zone de l'ex **clinique**.

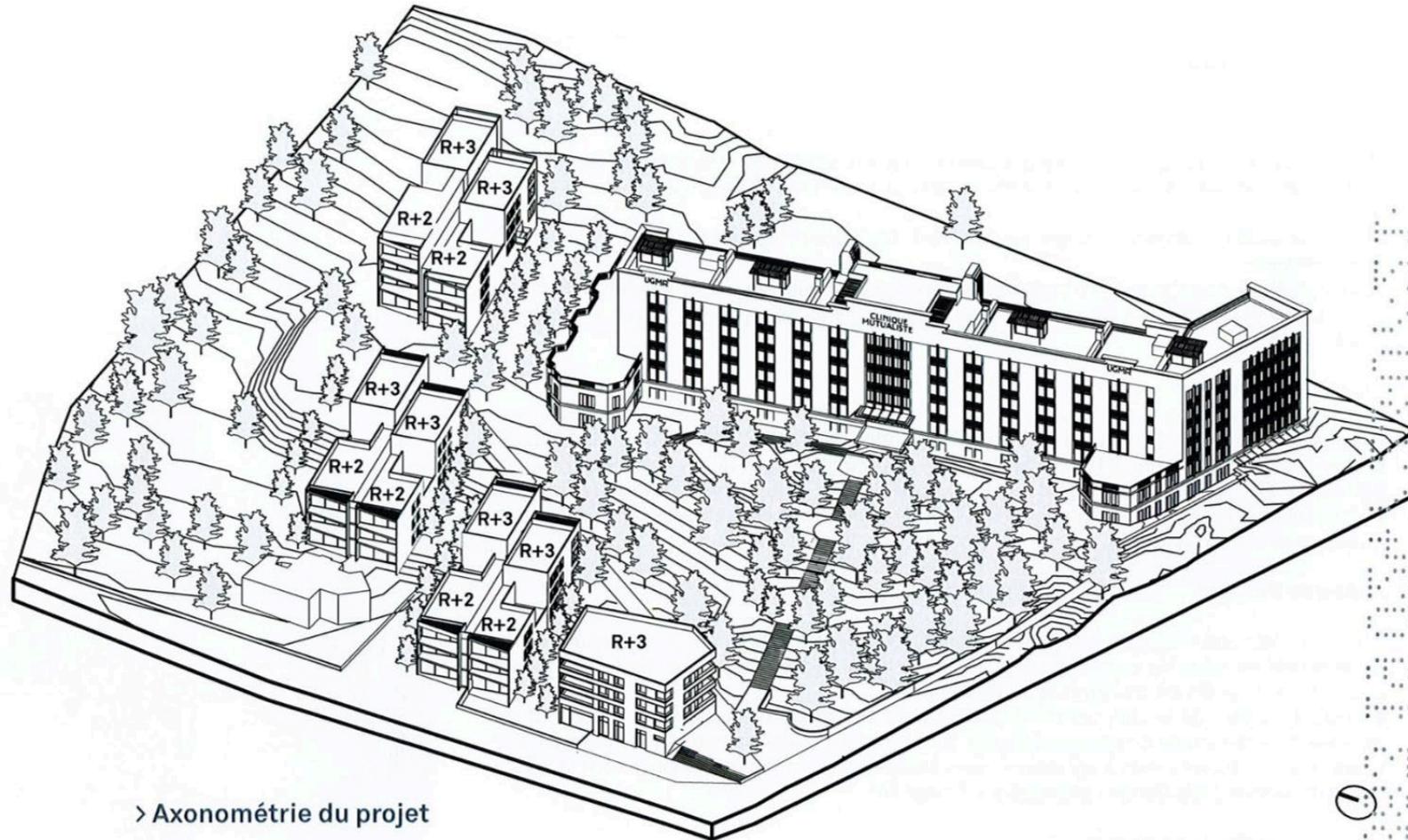
Notre programme du 3e buff.ly/2T7TGIn

Rdv les 15/22 mars @Gregorydoucet
#Municipales2020 **VO**TE #Lyon



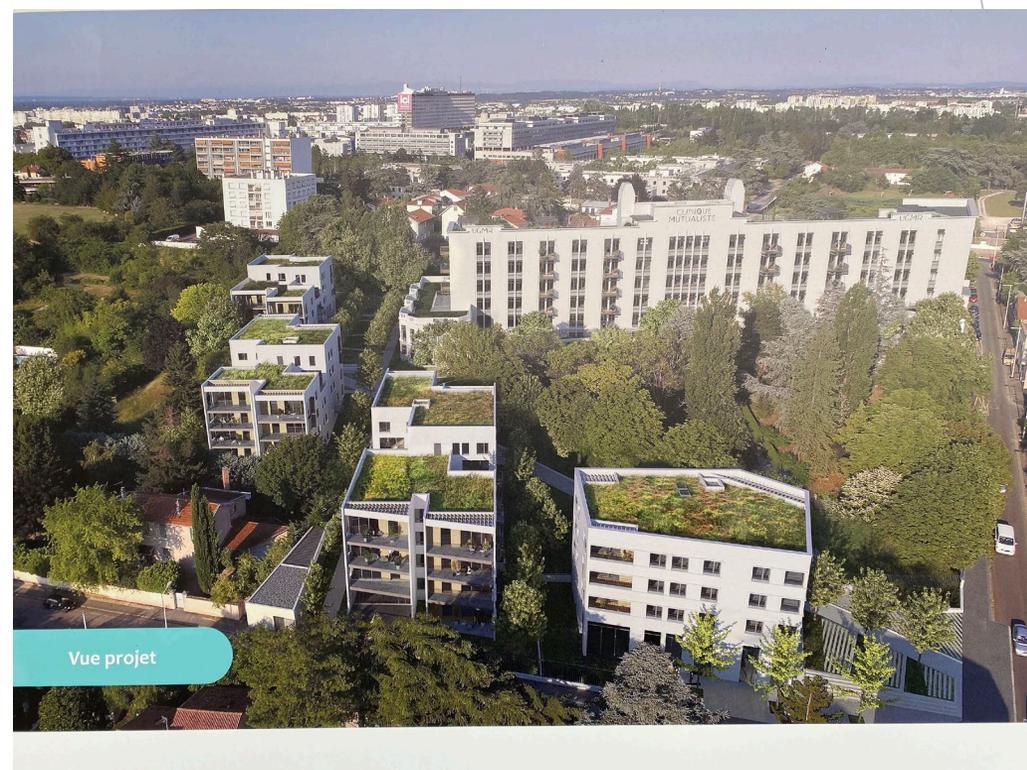
Projet de 2018 / projet actuel





> Axonométrie du projet

Vue aérienne du site avant/après



OAP intégrée à la modification n° 3 du PLU-H



BILAN DES SURFACES



BILAN DES SURFACES PLEINE-TERRE

■	emprise voirie conservée	1 580 m ²
■	emprise de voirie convertie en bâti	1 425 m ²
■	emprise bâtie conservée (dont 231m ² à l'arrière de la clinique niveau -1)	3 534 m ²
■	emprise de pleine terre patrimoniale préservée	7 271 m ²
■	emprise voirie convertie en pleine-terre	4 782 m ²
■	emprise bâtie convertie en pleine-terre	922 m ²
■	emprise pleine-terre convertie en bâti	377 m ²

Données clés

- ▶ **144 logements** → **300 nouveaux habitants au total** (2,3 personnes par logement classique et 1,5 par logement sénior).
- ▶ **Réhabilitation du bâtiment central (46 logements)**
- ▶ Construction de **4 nouveaux bâtiments** + un local B5. Chaque nouveau bâtiment sera composé de deux lanières de 7,5 mètres + végétalisation des toitures. **Total 46 logements.**
- ▶ C1 (19) et cage E (12) = **31 résidences séniors sociales**
- ▶ Cage D bâtiment central : **21 logements locatif social** avec accès unique rue Trarieux.

- ▶ **1 crèche** en RDC du bâtiment B1 avec cour de 216 m² + zone « crèche en nature » dans la diagonale opposée du site en zone EBC.
- ▶ 1 placette basse ouverte sur le domaine public + 1 haute
- ▶ 1 mare pédagogique de 15 m² située sous la friche.
- ▶ Abattage de 11 arbres + 8 arbres repérés par l'ONF comme « malades » + 2 haies .
- ▶ 131 arbres plantés (dont 17 fruitiers palissés)
- ▶ Installation d'un écuroduc (et autres passages à hérissons, hôtels à insectes, nichoirs etc...)

Descriptif

Comment sont prévus l'implantation, l'organisation, et la composition des volumes de constructions nouvelles par rapport aux constructions et paysages avoisinants ?

Le projet prévoit la conservation et la rénovation du bâtiment historique de la clinique, et la construction de 4 nouveaux bâtiments.

Nous retrouvons ainsi :

- réhabilitation du bâtiment principal de la clinique / cage A, B et C
 - > création de 46 logements en accession - *L'Atelier 127*
- construction de 3 bâtiments neufs / B1 à B3
 - > création de 46 logements neufs en accession - *Dumetier Design*
 - > création d'un local crèche ERP avec un espace extérieur attenant de 216m² et un espace pleine nature au nord-est de la parcelle d'environ 900m² - *Dumetier Design*
- construction de 1 bâtiment neuf / C1
 - > création de 19 logements neufs résidence seniors sociale - *Dumetier Design*
- réhabilitation de l'aile sud de la clinique / cage D
 - > création de 21 logements en locatif social - *L'Atelier 127*
- réhabilitation de l'aile nord de la clinique / cage E
 - > création de 12 logements en résidence seniors sociale - *L'Atelier 127*
- les espaces communs - *Dumetier Design*
 - > soit un total de 144 logements + local crèche ERP
- création d'un espace non clos comprenant une zone de collecte des ordures ménagères et des stationnements vélos - *Dumetier Design*



Projet paysager

En bleu, les 8 arbres et haies qui seront abattus pour les besoins de la réalisation du projet.

11 autres arbres recensés comme « malades » par l'ONF seront également abattus.



Accès, stationnements, circulation



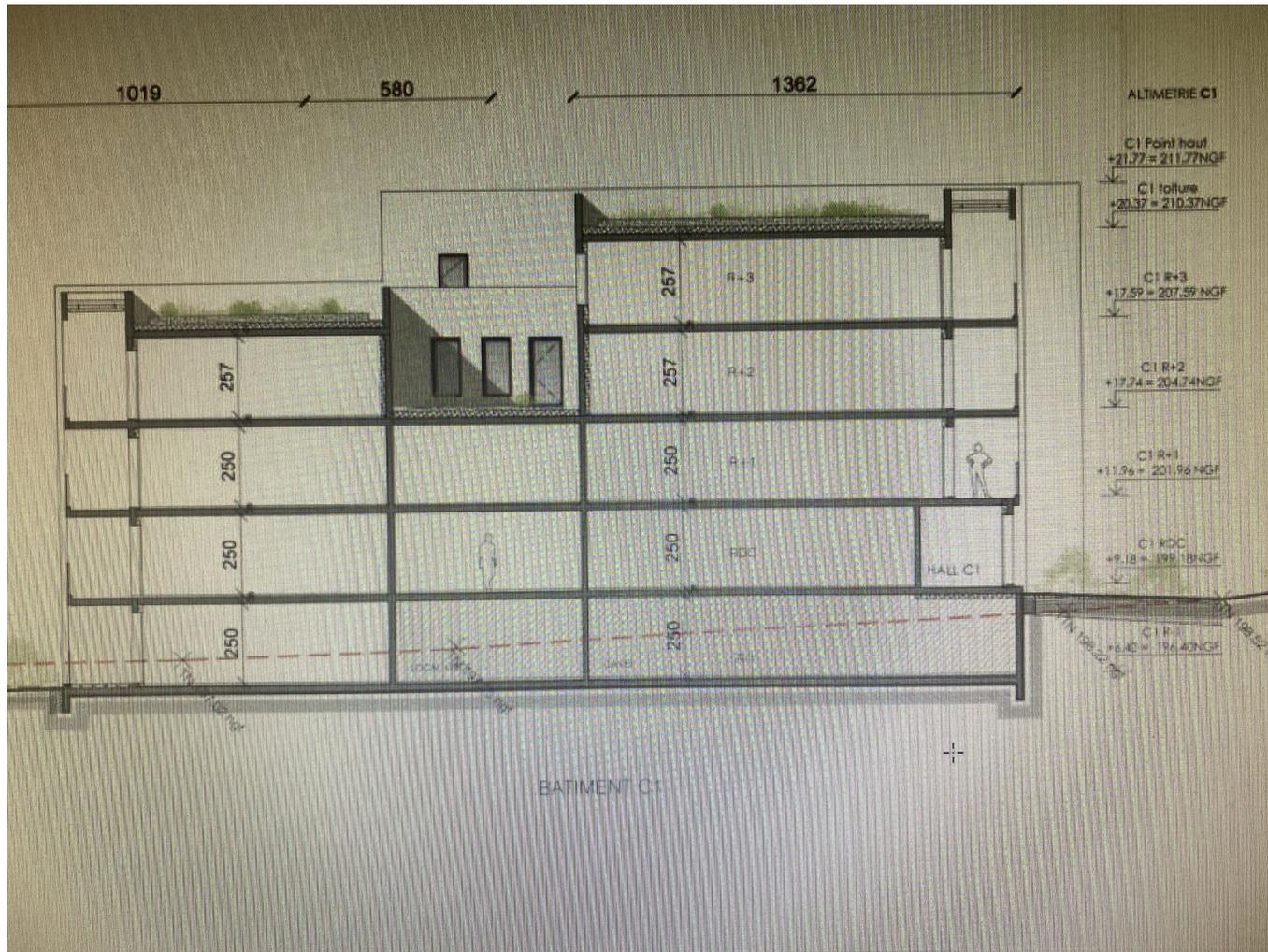
- ▶ 95 places de stationnement souterrain ;
- ▶ 1 accès parking unique rue des Peupliers ;
- ▶ Stationnement sous B1, B2 et B3, en deux niveaux ;
- ▶ 1 accès piéton extérieur permet aux habitants de l'ex clinique et du C1 d'accéder aux parkings.
- ▶ « La Métropole entend réétudier le plan de circulation du quartier afin d'étudier les nuisances.

Configuration des bâtiments



Bâtiment C1 vue côté Sud

Hauteur max : 20 m par rapport au niveau de la rue (13 m + butte de 9m)





10705674600100009

Vue générale de la mise en oeuvre des balcons

Qualité paysagère de la rue des Peupliers Etat actuel



Qualité paysagère de la rue des Peupliers après réalisation des travaux

PC6.3 | INSERTION DU PROJET



68

URBIS ET TERRITIORUM | L'Atelier 1077

RECONVERSION DU SITE DE L'ANCIENNE CLIMBERG TERRASSE À LYON 03 • OCEAN PEARL DE CONCEPTION • JUIN 2023



PC6.1 | INSERTION DU PROJET



64

URBIS ET TERRITIORUM | L'Atelier 1077

RECONVERSION DU SITE DE L'ANCIENNE CLIMBERG TERRASSE À LYON 03 • OCEAN PEARL DE CONCEPTION • JUIN 2023



Quid des recours envisageables ?

CONDITIONS : Toute personne physique ou morale qui a un intérêt à agir.

- Le projet de construction doit avoir des conséquences sur les trois éléments suivants : les conditions d'occupation, d'utilisation ou de jouissance du bien du demandeur.
- Une éventuelle non-conformité du permis de construire par rapport aux règles d'urbanisme.

RECOURS GRACIEUX (date limite de dépôt = 27 novembre 2021)

Première procédure à engager pour contester un permis de construire. Consiste à interpeller le maire ayant délivré l'autorisation pour qu'il revienne sur sa décision.

Dès la réception de la requête, le maire dispose de deux mois pour donner une réponse. A défaut de réponse dans ce délai, possibilité d'introduire un recours contentieux.

Objectif demander l'ouverture d'une concertation entre les deux parties (habitants et ADIM) afin de trouver un terrain d'entente (ultimes pourparlers). Si aucune solution amiable n'est trouvée, possibilité de saisir le tribunal administratif pour un recours contentieux.

Formalisme : Le dossier de recours gracieux, ainsi que les pièces justificatives qui l'accompagnent, doit être envoyé au Maire de Lyon par courrier recommandé AR (pas besoin d'avocat);

ADIM doit être avisé par écrit de la procédure dans les 15 jours suivant l'envoi de la lettre de recours gracieux.

Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) PART-DIEU → SEPT CHEMINS

Trolleys bus électrique



 **7 KM** DE LIGNE ENVIRON
15 À 16 STATIONS

 **25 MINUTES**
DE TEMPS DE PARCOURS TOTAL
1 TROLLEYBUS TOUTES LES
7 MINUTES
EN HEURES DE POINTE

 **22 000 VOYAGEURS**
PAR JOUR D'ICI 2030

 **120 M€**
DE BUDGET

► **Circulera en site propre**

► **Modifications conséquentes pour la route de Genas :**

- Coexistence avec le T6 sur le tronçon place Kimmerling - avenue Général Leclerc.
- Modification de l'alignement du bâti → expropriations pour élargir la voirie. (« requalification des espaces publics de façade à façade »)
- Réduction du stationnement
- Quid de la coexistence de plusieurs modes de déplacement (BHNS, T6, voitures, pistes cyclables REV, trottoirs) au vu de la largeur de cette route?
- Suppression d'une voie de circulation des voitures - Report de circulation des voitures sur d'autres axes ?
- Végétalisation

La route de Genas est empruntée quotidiennement par 10.000 voitures.

Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

La concertation préalable portera sur l'ensemble du projet de BHNS Part-Dieu → Sept Chemins.
Elle se déroulera du 11 octobre au 19 novembre 2021.

Grandes thématiques sur lesquelles des contributions sont attendues :

- ▶ L'opportunité du projet de BHNS et le besoin de desserte
- ▶ Le tracé et les deux variantes d'itinéraires proposés
- ▶ Le nombre et l'emplacement des stations
- ▶ L'aménagement des espaces publics traversés par le futur BHNS et ses impacts sur la circulation et le stationnement
- ▶ La cohabitation avec les mobilités douces.

Pour se renseigner et contribuer : bhns1-sytral.fr

Prochaine réunion publique à LYON 3 : le 15 novembre 2021 (lieu à définir)

Début des travaux en 2024 / mise en service prévue en 2026

Prolongement de la ligne de tram T6 pour relier les Hôpitaux Est à la Doua

- ▶ Cf plan slide n° 21
- ▶ Le SYTRAL poursuit des études relatives au prolongement de la ligne de tramway T6 entre les Hôpitaux Est et La Doua sur 5,6 km.
- ▶ Mise en service prévisionnelle à horizon 2026.
- ▶ le tracer de cette nouvelle ligne impactera essentiellement les alentours de la place Kimmerling et de la route de Genas.

Réflexions autour d'une évolution de la structuration de l'association

J'❤️ Montchat

Pour un développement responsable
et durable du quartier de Montchat.